

Rapport du Compte Administratif 2016

Communauté de Communes des Deux Rives

MAJ le 10/07/17

Sommaire

Section 1 : La section d'investissement.....	3
I - Les dépenses d'investissement.....	4
A – L'emprunt (chapitre 16).....	4
B – Les subventions d'équipement versées pour 1 452 391,52 €.....	4
C – Les travaux dans les écoles pour 757 318,59 €.....	4
D – L'investissement hors opérations importantes pour 435 376,58 €.....	5
E – Les opérations d'investissement importantes pour 3 635 107,35 €.....	5
F – La réalisation du Plan Local d'Urbanisme intercommunal et de l'Habitat (PLUi-H) pour 147 830,53 € (chapitre 20).....	6
G – Les opérations pour compte de tiers.....	6
II – Les recettes d'investissement.....	6
A – L'emprunt.....	6
B – Les subventions d'investissement reçues pour 612 606,90 €.....	7
C – Les immobilisations en cours (chapitre 23) pour 58 389,69 €.....	7
D – Les autres recettes d'investissement.....	7
Section 2 : La section de fonctionnement.....	8
I – Les dépenses de fonctionnement.....	9
A – Les dépenses des services.....	9
B – Les dépenses en direction des communes.....	11
C – Les dépenses induites par les politiques étatiques.....	11
D – Les cotisations aux organismes publics.....	11
E – Les subventions versées.....	11
F – Les intérêts d'emprunts.....	11
II – Les recettes de fonctionnement.....	12
A – Les recettes fiscales.....	12
B – Les versements de l'État.....	12
C – Les produits des services.....	13
D – Les autres recettes.....	13
Section 3 : L'Assainissement Non Collectif.....	14
Section 4 : Le réseau de très haut débit.....	15

Le Compte Administratif 2016 reprend l'ensemble des dépenses et des recettes réalisé au cours de l'année.

Les dépenses du budget principal, tant en fonctionnement qu'en investissement, s'élèvent à **39 591 749,42 €**, contre 39 007 296,62 € en 2015.

Les recettes du budget principal s'élèvent à **40 657 257,08 €** contre 47 548 369,34 € en 2015.

La reprise des résultats antérieurs, fonctionnement et investissement, s'élève à **7 033 119,14 €**.

Le résultat consolidé de l'année 2016 est donc de **8 098 626,80 €** sans tenir compte des restes à réaliser. En tenant compte des restes à réaliser (8 764 706,61 € de dépenses et 4 177 455,31 € de recettes), le résultat du budget principal de 2016 est de **3 511 375,50 €**.

Pour comprendre ces données, il convient tout d'abord de s'attarder sur les opérations d'investissement, pour ensuite étudier l'évolution de la section de fonctionnement.

Section 1 : La section d'investissement

La section d'investissement reprend l'ensemble des opérations ayant un impact sur le patrimoine de la collectivité.

CA 2016 INVESTISSEMENT

Chapitre	Intitulé	CA 2015	BP + DMs 2016	CA 2016
Dépenses réelles		7 019 024,74 €	18 983 255,19 €	8 868 341,25 €
020	Dépenses imprévues	0,00 €	1 322 258,58 €	0,00 €
13	Subventions d'investissement	0,00 €	0,00 €	0,00 €
16	Emprunt et dettes assimilées	2 063 060,70 €	2 441 854,69 €	2 440 316,68 €
20	Immobilisations incorporelles	0,00 €	205 000,00 €	147 830,53 €
204	Subventions d'équipement versées	1 252 304,62 €	3 530 244,14 €	1 452 391,52 €
21	Immobilisations corporelles	848 915,85 €	2 359 295,42 €	1 106 066,08 €
23	Immobilisations en cours	2 854 743,57 €	9 055 002,36 €	3 721 736,44 €
458	Opérations pour compte de tiers	0,00 €	69 600,00 €	0,00 €
	Dépenses d'ordre	140 544,07 €	0,00 €	0,00 €
040	Opération d'ordre entre sections	0,00 €	0,00 €	0,00 €
041	Opérations patrimoniales	140 544,07 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		7 159 568,81 €	18 983 255,19 €	8 868 341,25 €

Chapitre	Intitulé	CA 2015	BP + DMs 2016	CA 2016
Recettes réelles		11 542 986,21 €	9 318 704,43 €	5 136 001,81 €
13	Subventions d'investissement reçues	444 074,69 €	3 612 190,72 €	612 606,90 €
16	Emprunts et dettes assimilées	5 003 600,00 €	3 007 500,00 €	3 005 800,00 €
21	Immobilisation corporelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €
23	Immobilisation en cours	93 968,73 €	504 355,00 €	58 389,69 €
10	Dotations, fonds divers et réserves	6 001 342,79 €	1 717 505,39 €	1 459 205,22 €
024	Produits de cessions	0,00 €	0,00 €	0,00 €
4582	Opérations pour le compte de tiers	0,00 €	477 153,32 €	0,00 €
Recettes d'ordre		2 398 120,70 €	9 664 550,76 €	1 973 206,50 €
001	Solde d'exécution de la section d'investissement	0,00 €	5 270 411,09 €	0,00 €
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00 €	2 420 933,17 €	0,00 €
040	Opération d'ordre de transfert entre sections	2 257 576,63 €	1 973 206,50 €	1 973 206,50 €
041	Opérations patrimoniales	140 544,07 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		13 941 106,91 €	18 983 255,19 €	7 109 208,31 €

Résultat N	-1 759 132,94 €
Reprise résultat N-1	5 270 411,09 €
Résultat total N	3 511 278,15 €

I - Les dépenses d'investissement

Les principales dépenses d'investissement sont :

- les projets d'investissement,
- le remboursement du capital des emprunts,
- les subventions d'investissement versées.

Les principales dépenses d'investissement réalisées en 2016 sont les suivantes :

A – L'emprunt (chapitre 16)

Le remboursement du capital de l'emprunt a augmenté entre 2015 et 2016, passant à **2 422 015,97 €** contre 2 041 760,70 € en 2015.

Cette augmentation résulte de la conclusion d'un emprunt de 5 millions d'euros en 2015, dont les premières échéances ont été payées en 2016.

Le chapitre 16 comprend également le paiement des mensualités du viager du moulin de Castels pour **12 338,71 €**, ainsi que le remboursement des cautions de l'Aire des Gens du Voyage pour **5 962 €**.

B – Les subventions d'équipement versées pour 1 452 391,52 €

La Communauté de Communes des Deux Rives soutient financièrement certains projets, principalement portés par ses communes membres.

Les subventions accordées concernent les thématiques suivantes :

- les trottoirs : **630 692,63 €**,
- le locatif public : **305 059,80 €**,
- l'éclairage public : **151 711,60 €**,
- l'aire de covoiturage : **130 845,73 €**,
- la construction de logements : **117 018,48 €**,
- le petit patrimoine : **29 391,49 €**,
- les places : **27 123 €**,
- les équipements sportifs : **24 614 €**,
- les maisons de santé : **15 072,90 €**,
- les aires de jeux : **8 720 €**,
- l'aide agricole : **6 980,74 €**,
- les contrats de pays pour l'environnement : **5 161,15 €**.

C – Les travaux dans les écoles pour 757 318,59 €

Les dépenses d'investissement réalisées dans les écoles sont les suivants :

- la création d'une classe à l'école de Golfech : **231 114,90 €**,
- la création d'un réfectoire à l'école de Mansonville : **199 614,96 €**,

- divers travaux d'aménagement : **87 592,58 €**,
- la mise en place d'une unité de rafraîchissement à l'école Gérard Lalanne : **80 902,64 €**,
- la réhabilitation de l'école Gérard Lalanne (solde des travaux terminés en 2015) : **70 464,64 €**,
- la poursuite des travaux de menuiserie : **50 713,57 €**,
- l'achat de matériel pour les cuisines scolaires : **16 610,02 €**,
- l'achat de mobilier : **15 793,28 €**,
- la réalisation d'études d'Accessibilité dites Ad'AP : **4 512 €**.

D – L'investissement hors opérations importantes pour 435 376,58 €

Au cours de l'année 2016, la CC2R a acquis des garages et une maison, pour réaliser le projet de création d'une Maison de Santé de Pôle, à Valence d'Agen. Ces acquisitions s'élèvent à **129 150,35 €**.

Divers travaux ont également été réalisés pour **301 810,51 €** :

- l'acquisition et le renouvellement du petit équipement des divers services : **145 400,39 €**,
- des travaux dans les bâtiments (électricité, plomberie, ...) : **77 768,58 €**,
- l'achat de matériel informatique, de caméras pour la vidéoprotection : **34 976,55 €**,
- des travaux au moulin de Castels et pour le seuil de Cornillas : **21 030 €**,
- l'achat de mobilier : **10 151,88 €**,
- l'installation d'un climatiseur en salle des serveurs à la MEFI et l'étude acoustique à Gâches : **5 880,20 €**,
- des petits travaux de voirie : **5 256 €**,
- l'achat d'outils pour le golf : **1 346,91 €**.

Ont également été réalisées :

- des études d'accessibilité dites Ad'AP sur les bâtiments communautaires : **2 208 €**,
- l'avance forfaitaire pour le marché de PLUi-H : **2 207,72 €**.

E – Les opérations d'investissement importantes pour 3 635 107,35 €

D'importants travaux sont en cours sur le territoire de la CC2R. Les dépenses réalisées sur ces opérations sont les suivantes :

- l'extension des locaux de la CC2R : **1 457 070,79 €**,
- les travaux de voirie de 1ère catégorie de 2015 : **540 590,94 €**,
- les travaux de voirie de 2ème catégorie de 2015 : **512 987,73 €**,
- la création de l'office de tourisme intercommunal : **480 716,51 €**,
- la création d'une maison de santé de pôle : **303 170,56 €**,
- la rénovation de la toiture et la réhabilitation du chauffage de l'école de musique : **175 177,32 €**,
- les travaux de voirie de 3ème catégorie de 2015 : **148 434,24 €**,
- la création d'un club house au patinodrome : **16 959,26 €**,

F – La réalisation du Plan Local d’Urbanisme intercommunal et de l’Habitat (PLUi-H) pour 147 830,53 € (chapitre 20)

La réalisation du Plan Local d’Urbanisme intercommunal et de l’Habitat a débuté au premier semestre 2016, par la phase de diagnostique. Cela représente une dépense de **147 830,53 €** en 2016.

G – Les opérations pour compte de tiers

Il a été prévu des travaux pour compte de tiers pour 69 600 €. Cela concerne la réalisation de vestiaires pour le service de soins infirmiers à domicile. Ces travaux, réalisés conjointement avec la réhabilitation des ateliers communautaires, font l’objet ensuite d’un remboursement par le SSIAD. La réalisation de ces travaux est reportée à 2017.

II – Les recettes d’investissement

Les recettes réelles d’investissement s’élèvent à **5 136 001,81 €**.

Elles se composent principalement :

- d’emprunts conclus,
- de subventions d’investissement reçues,
- de l’affectation d’une partie du résultat de fonctionnement de 2015,
- de la compensation de la TVA (FCTVA).

La section d’investissement est également financée par une recette d’ordre de **1 973 206,50 €** résultant de l’amortissement annuel des biens acquis.

Les principales recettes d’investissement sont :

A – L’emprunt

La Communauté de Communes des Deux Rives a conclu un emprunt de 3 millions d’euros, en 2016, auprès du Crédit Mutuel au taux de 1,20 % sur 12 ans.

Malgré la conclusion de cet emprunt, la capacité de désendettement de la collectivité diminue : elle est de 4,66 ans en 2016 contre 5,42 ans en 2015 ; ce qui est en deçà du seuil de prudence fixé à 8 ans.

Cette baisse s’explique par une augmentation de l’épargne brute dégagée (+780 mille €), et une faible hausse du capital emprunté restant dû (+ 580 mille €).

Le capital restant dû au 31 décembre 2016 est de **22 356 644,90 €**.

B – Les subventions d'investissement reçues pour 612 606,90 €

La CC2R reçoit des subventions pour divers achats et travaux d'investissement, mais également en soutien d'opérations importantes, du département, de la région, de l'État, et de l'Europe.

Les diverses subventions reçues en 2016 concernent les opérations suivantes pour **395 082 €** :

- les travaux de voirie : **287 544 €**,
- l'aménagement de la fibre (versement en annuités) : **26 833 €**,
- l'aménagement du boulo-drome et des vestiaires pour le kayak : **24 113 €**,
- les travaux de contournement du seuil de Cornillas : **21 430 €**,
- l'aménagement de la station de traitement des boues (versement en annuités) : **16 470 €**,
- l'aménagement de la cuisine communautaire (versement en annuités) : **12 142 €**,
- l'aménagement de la zone de Prouxet et du parking à Cabarrot : **4 340 €**,
- l'achat d'instruments de musique : **2 210 €**.

Pour les opérations importantes, les subventions reçues en 2016 s'élèvent à **217 524,90 €**, et concernent :

- la création d'une classe à l'école de Golfech : **90 490,80 €**,
- l'extension des locaux de la CC2R : **52 500 €**,
- la réalisation de sanitaires et la réhabilitation du chauffage à l'école Jules Ferry : **21 435 €**,
- la restructuration des murs rideaux de la piscine : **15 600 €**,
- la réhabilitation de l'école Gérard Lalanne : **12 982 €**,
- la rénovation de la toiture et la réhabilitation du chauffage de l'école de musique : **9 167,10 €**,
- l'aménagement d'une classe à Bardigues : **8 750 €**,
- la création de l'office de tourisme intercommunal : **6 600 €**.

C – Les immobilisations en cours (chapitre 23) pour 58 389,69 €

Le chapitre 23 comprend les remboursements des avances forfaitaires émises à l'encontre des titulaires de marchés publics qui en font la demande.

Ces remboursements s'élèvent à **58 389,69 €** pour 2016.

D – Les autres recettes d'investissement

L'affectation d'une partie du résultat de fonctionnement de 2015 en section d'investissement représente une recette d'investissement de **917 505,67 €**.

La recette induite par la compensation de la TVA *via* le Fonds de Compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée est de **541 699,55 €** pour 2016.

Section 2 : La section de fonctionnement

La section de fonctionnement rend compte des dépenses et recettes courantes réalisées au cours de l'année.

CA 2016 FONCTIONNEMENT

Chapitre	Libellé	CA 2015	BP + DMs 2016	CA 2016
Dépenses réelles		29 590 151,18 €	30 812 948,59 €	28 750 201,67 €
011	Charges à caractère général	3 642 277,28 €	4 509 219,48 €	4 021 842,65 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	5 577 819,82 €	6 098 854,58 €	5 946 621,72 €
014	Atténuations de produits	11 892 828,04 €	12 499 005,20 €	12 498 073,40 €
65	Autres charges de gestion courante	7 632 314,42 €	5 604 391,15 €	5 419 059,17 €
66	Charges financières	810 475,69 €	848 677,70 €	842 664,06 €
67	Charges exceptionnelles	34 435,93 €	46 063,69 €	21 940,67 €
022	Dépenses imprévues	0,00 €	1 206 736,79 €	0,00 €
Dépenses d'ordre		2 257 576,63 €	4 394 139,67 €	1 973 206,50 €
023	Virement à la section d'investissement	0,00 €	2 420 933,17 €	0,00 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 257 576,63 €	1 973 206,50 €	1 973 206,50 €
043	Opération d'ordre à l'intérieur de la section	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL DEPENSES de FONCTIONNEMENT		31 847 727,81 €	35 207 088,26 €	30 723 408,17 €

Chapitre	Libellé	CA 2015	BP + DMs 2016	CA 2016
Recettes réelles		33 607 262,43 €	33 444 380,21 €	33 548 048,77 €
013	Atténuations des charges	25 384,49 €	55 508,76 €	55 881,27 €
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	1 656 558,14 €	1 659 737,79 €	1 668 719,47 €
73	Impôts et taxes	26 712 104,00 €	26 865 219,00 €	26 968 165,00 €
74	Dotations, subvention et participations	4 945 745,50 €	4 561 912,26 €	4 548 748,37 €
75	Autres produits de gestion courante	257 435,72 €	199 200,00 €	208 382,83 €
76	Produits financiers	27,75 €	0,00 €	15,00 €
77	Produits exceptionnels	10 006,83 €	102 802,40 €	98 136,83 €
Recettes d'ordre		0,00 €	1 762 708,05 €	0,00 €
002	Résultat d'exploitation reporté	0,00 €	1 762 708,05 €	0,00 €
042	Opération d'ordre de transfert entre sections	0,00 €		0,00 €
043	Opération d'ordre à l'intérieur de la section	0,00 €		0,00 €
TOTAL RECETTES de FONCTIONNEMENT		33 607 262,43 €	35 207 088,26 €	33 548 048,77 €

Résultat N	2 824 640,60 €
Reprise résultat N-1	1 762 708,05 €
Résultat total N	4 587 348,65 €

I – Les dépenses de fonctionnement

Les principales dépenses de fonctionnement sont :

- le versement de la Dotation de Solidarité Communautaire,
- les charges de personnel,
- les charges de gestion courantes,
- les subventions aux associations,
- la contribution au Fonds de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales.

Les principales dépenses de fonctionnement sont détaillées ci-après.

A – Les dépenses des services

Les dépenses des services comprennent les charges de fonctionnement tels que l'eau, l'électricité, la location des véhicules, ainsi que les réparations éventuelles sur le matériel et les bâtiments. A cela s'ajoute les charges de personnel, nécessaires au fonctionnement des services.

Certains services à la population sont facturés en fonction du service délivré, ce qui permet d'enregistrer une recette de fonctionnement pour la collectivité. Des subventions sont également perçues pour la réalisation de ces missions, principalement de la Caisse d'Allocations Familiales, de la Mutualité Sociale Agricole, et du Conseil Départemental.

Les détails des dépenses et des recettes des services sont les suivants :

Présentation des dépenses et recettes par service

	Services	CA 2015			CA 2016			CA 2015 Recettes (Redevances + subventions de fonctionnement)	CA 2016 Recettes (Redevances + subventions de fonctionnement)	Dépenses – recettes 2016
		Dépenses générales	Salaires	Total dépenses	Dépenses générales	Salaires	Total dépenses			
Services fonctionnels	Services Généraux / Comptabilité	446 458,91 €	580 741,11 €	1 027 200,02 €	439 659,80 €	725 326,64 €	1 164 986,44 €		1 164 986,44 €	
	Ressources Humaines	23 602,00 €		23 602,00 €	17 918,00 €		17 918,00 €		17 918,00 €	
	Marchés publics	35 595,09 €		35 595,09 €	13 482,35 €		13 482,35 €		13 482,35 €	
	CIAS	802 936,60 €		802 936,60 €	1 078 639,70 €		1 078 639,70 €		1 078 639,70 €	
Services techniques	Services Techniques	368 115,64 €	287 641,53 €	655 757,17 €	761 726,14 €	304 710,63 €	1 066 436,77 €		1 066 436,77 €	
	ZONES			0,00 €	78 849,75 €		78 849,75 €		78 849,75 €	
	Assainissement (station de boues)	142 560,63 €		142 560,63 €	170 057,66 €		170 057,66 €		170 057,66 €	
	Urbanisme	-15 626,15 €	91 171,97 €	75 545,82 €	5 786,52 €	89 857,49 €	95 644,01 €		95 644,01 €	
	Informatique	34 357,56 €		34 357,56 €	29 016,83 €		29 016,83 €		29 016,83 €	
Pôle petite enfance	Crèche	19 969,04 €	354 391,34 €	374 360,38 €	20 978,38 €	345 522,27 €	366 500,65 €	330 013,87 €	47 956,77 €	
	RAM	5 458,50 €	0,00 €	5 458,50 €	6 552,79 €	25 279,40 €	31 832,19 €	28 534,20 €	-13 744,20 €	
	Halte Garderie	12 913,15 €	234 921,33 €	247 834,48 €	15 314,86 €	246 894,43 €	262 209,29 €	94 217,41 €	148 853,18 €	
Pôle environnement	Déchetterie de Prouxet	165 539,74 €	29 206,92 €	194 746,66 €	166 976,82 €	29 354,94 €	196 331,76 €	41 909,13 €	133 883,85 €	
	Déchetterie de Mesples	94 631,14 €	98 999,28 €	193 630,42 €	119 308,39 €	104 633,75 €	223 942,14 €	41 732,14 €	182 033,58 €	
	Aire des Gens du Voyage	40 985,88 €	32 751,56 €	73 737,44 €	50 933,44 €	55 869,14 €	106 802,58 €	68 857,31 €	68 466,97 €	
	Entretien Rivières	17 405,33 €	64 764,97 €	82 170,30 €	20 353,90 €	70 480,07 €	90 833,97 €		90 833,97 €	
	Valorisation de l'Environnement Communautaire	32 947,66 €	247 984,61 €	280 932,27 €	37 188,98 €	244 329,72 €	281 518,70 €	1 502,50 €	270 373,70 €	
Pôle économie agriculture emploi tourisme	Développement Local	45 215,11 €	43 859,04 €	89 074,15 €	35 006,71 €	46 041,20 €	81 047,91 €		81 047,91 €	
	Agriculture	41 505,77 €	41 223,91 €	82 729,68 €	82 368,52 €	43 386,76 €	125 755,28 €		125 755,28 €	
	Maison de l'emploi et de la formation	129 462,81 €	50 058,00 €	179 520,81 €	113 970,36 €	51 393,44 €	165 363,80 €		165 363,80 €	
	Tourisme	18 830,76 €	36 909,72 €	55 740,48 €	62 119,14 €	126 195,54 €	188 314,68 €		188 314,68 €	
	Musée	28 220,42 €	57 434,50 €	85 654,92 €	33 805,08 €	54 847,13 €	88 652,21 €	15 408,50 €	73 254,21 €	
Pôle culture	Ecole de Musique	90 536,91 €	570 035,15 €	660 572,06 €	52 526,03 €	571 004,31 €	623 530,34 €	51 460,00 €	564 798,34 €	
Pôle jeunesse et sport	Sport scolaires + COSEC +Squash + Roller	176 542,97 €	362 240,55 €	538 783,52 €	161 610,12 €	364 334,80 €	525 944,92 €	12 021,50 €	512 545,63 €	
	Golf	139 313,92 €	83 849,56 €	223 163,48 €	134 525,10 €	94 910,71 €	229 435,81 €		229 435,81 €	
	Piscines	366 282,34 €	690 481,43 €	1 056 763,77 €	316 095,34 €	699 533,79 €	1 015 629,13 €	124 215,90 €	876 524,17 €	
	Centre de Loisirs	213 281,70 €	493 998,17 €	707 279,87 €	197 677,27 €	450 745,08 €	648 422,35 €	150 023,95 €	528 117,65 €	
	Enseignement des langues	630,29 €	67 894,82 €	68 525,11 €	440,59 €	68 200,97 €	68 641,56 €		68 641,56 €	
Cuisine	Cuisine Communautaire	992 240,75 €	875 481,76 €	1 867 722,51 €	955 387,86 €	956 359,43 €	1 911 747,29 €	1 140 301,30 €	776 452,07 €	
TOTAL		4 469 914,47 €	5 396 041,23 €	9 865 955,70 €	5 178 276,43 €	5 769 211,64 €	10 947 488,07 €	2 100 197,71 €	2 113 547,63 €	8 833 940,44 €

Les dépenses de personnel ont augmenté entre 2015 et 2016, principalement en raison du transfert de 4 agents du CIAS à la CC2R , du transfert de 2 agents des offices de tourisme de Valence et d'Auvillar, et par l'avancement d'échelon des agents.

Quant à l'évolution des dépenses des services, celles relatives au CIAS ont augmenté en raison d'une subvention plus importante, et celles des services techniques se sont principalement accrues en raison des travaux d'entretien de voirie réalisés suite au transfert de cette compétence.

B – Les dépenses en direction des communes

La Communauté de Communes des Deux Rives verse une Dotation de Solidarité Communautaire aux communes membres. Elle s'élève à **10 327 710,17 €** en 2016 contre 10 533 275,04 € en 2015. Cette baisse résulte de la suppression du volet voirie, suite au transfert de la compétence voirie des communes à la CC2R, par une délibération du 4 décembre 2015.

C – Les dépenses induites par les politiques étatiques

La CC2R est contributrice du Fonds de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales à hauteur de **1 961 561 €** en 2016, contre 1 356 142 € en 2015.

En raison de la mise en place d'un prélèvement au titre du redressement des finances publiques, la dotation d'intercommunalité, qui est l'une des composantes de la Dotation Globale de Fonctionnement perçue par la CC2R, est pour la première fois négative. Cela représente une dépense de **201 697 €**.

D – Les cotisations aux organismes publics

Les différentes cotisations de la CC2R sont les suivantes :

- la contribution aux Services Départementaux d'Incendie et de Secours : **500 463,87 €** en 2016 contre 501 893,65 € en 2015,
- la contribution au SMEEOM et au SIDEL : **1 463 083,62 €** en 2016 contre 1 459 260,32 € en 2015,
- la subvention de fonctionnement au Syndicat Tarn-et-Garonne Numérique : **9 788 €** en 2016 (adhésion depuis 2016).

E – Les subventions versées

Les subventions versées, hors celles versées à la Maison de l'Emploi, de la Formation et de l'Internet, s'élèvent à **1 956 850,67 €** en 2016 contre 1 875 720,91 € en 2015.

En 2016, les subventions sportives représentent 64 % des subventions versées.

F – Les intérêts d'emprunts

Les intérêts d'emprunts payés en 2016 s'élèvent à **872 326,41 €** en 2016, contre 799 914,06 € en 2015. Cette augmentation résulte de la conclusion d'un emprunt de 5 millions d'€ en 2015, dont les premières échéances ont été réalisées à compter de 2016.

II – Les recettes de fonctionnement

Les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à **33 548 048,77 €** en 2016 contre 33 607 262,43 € en 2015.

Pour comprendre la baisse des recettes, il convient d'étudier les principales recettes perçues par la CC2R.

Les principales recettes sont les suivantes :

A – Les recettes fiscales

Les taux de la fiscalité n'ont pas augmenté en 2016, par rapport à 2015 :

- Taxe d'Habitation : 12,42 %,
- Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties : 18,04 %,
- Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties : 67,68 %,
- Contribution Foncière des Entreprises : 22,87 %.

La fiscalité perçue en 2016 s'élève à **20 487 761 €** contre 20 473 959 € en 2015, soit une progression quasi nulle à +0,07 %. Cette faible augmentation, malgré la progression annuelle des bases, s'explique notamment par la réinstauration du bénéfice de l'exonération de la taxe d'habitation, par l'article 75 de la loi de finances pour 2016, pour une partie de la population.

B – Les versements de l'État

La **Dotation Globale de Fonctionnement** (DGF) se compose de deux volets : la dotation d'intercommunalité, et la dotation de compensation.

En raison de la mise en place du prélèvement au titre du redressement des finances publiques, la dotation d'intercommunalité est négative en 2016 et représente une **dépense** de **201 697 €** contre une recette de 360 654 € en 2015.

La recette induite par la dotation de compensation est quant à elle en légère baisse à **1 080 935 €** en 2016 contre 1 102 265 € en 2015.

La DGF perçue par la CC2R est donc de **879 238 €** en 2016, contre 1 462 919 € en 2015

La **Dotation de Compensation de la Réforme de la Taxe Professionnelle** (DCRTP) et le **Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources communales et intercommunales** (FNGIR) sont quasi-identiques entre 2015 et 2016 à respectivement **2 593 272 €** et **4 927 269 €**, contre 2 593 271 € et 4 927 269 € en 2015.

L'État verse également à la CC2R des **compensations fiscales** induites par les exonérations qu'il met en place. Ces compensations, concernant l'ensemble des taxes locales, s'élèvent à **362 699 €** contre 417 068 € en 2015.

La **Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises** représente une recette de **1 553 135 €** en 2016 contre 1 310 876 € en 2015.

C – Les produits des services

Certains services à la population perçoivent des redevances des usagers ainsi que des subventions. Cela représente une recette de **2 113 547,63 €** en 2016 contre 2 100 197,71 € en 2015.

Voir détails [Section 2 - I - A.](#)

D – Les autres recettes

La Communauté de communes perçoit également d'autres recettes, dont notamment :

- **des subventions diverses** pour **51 415 €** contre 17 876 € en 2015,
- **des remboursements de salaires** pour **146 173,84 €** contre 107 512,82 € en 2015,
- **les revenus des immeubles** pour **53 204,75 €** contre 116 300,12 € en 2015,
- **le remboursement de frais divers** pour **46 366,17 €** contre 39 259,74 € en 2015,
- **des remboursements d'assurance** pour **23 716,84 €** contre 10 006,83 € en 2015.

Section 3 : L'Assainissement Non Collectif

La compétence relative à l'Assainissement Non Collectif fait l'objet d'un budget annexe.

Chapitre	Intitulé	CA 2015	BP 2016	CA 2016
011	Charges à caractère général	7 371,99	9 750,00	7 043,88
012	Charges de personnel et frais assimilés	30 875,56	41 000,00	36 934,83
022	Dépenses imprévues (exploitation)	0,00	4 025,89	0,00
65	Autres charges de gestion courante	3 780,54	4 700,00	3 571,87
67	Charges exceptionnelles	0,00	2 000,00	95,00
TOTAL DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT		42 028,09	61 475,89	47 645,58

Chapitre	Intitulé	CA 2015	BP 2016	CA 2016
002	Résultat d'exploitation reporté (excédent ou	0,00	8 888,89	0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestations d	31 235,00	46 000,00	49 910,00
74	Subventions d'exploitation	10 526,00	6 587,00	6 610,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	1 291,69
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		41 761,00	61 475,89	57 811,69

Résultat N	10 166,11
Reprise résultat N-1	8 888,89
Résultat total N	19 055,00

Les dépenses de fonctionnement du SPANC s'élèvent à **47 645,58 €** en 2016 contre 42 028,09 € en 2015. Cette hausse s'explique par l'augmentation des charges de personnel. En effet, au cours de l'année 2015, l'un des deux agents en charge du SPANC a quitté ses fonctions, et n'a été remplacé qu'à compter du 1^{er} janvier 2016.

Le manque de personnel en 2015 explique également la différence de recettes entre 2015 et 2016. En effet, les contrôles effectués sur les installations d'assainissement non collectif ont été plus nombreux en 2016 qu'en 2015 grâce à un personnel au complet sur l'année entière. Ces contrôles ont généré **49 910 €** de recettes en 2016, contre 31 235 € en 2015.

Section 4 : Le réseau de très haut débit

Le budget annexe relatif au très haut débit a été clôturé, et le compte administratif adopté, lors du conseil communautaire du 10 février 2016.

En effet, le Conseil Communautaire a décidé d'adhérer au syndicat Tarn-et-Garonne Numérique par une délibération du 4 décembre 2015. Le Syndicat est chargé de mettre en œuvre le schéma directeur territorial d'aménagement numérique de Tarn-et-Garonne ; les missions retracées sur ce budget annexe sont donc transférées à ce syndicat.

Le Compte administratif de ce budget annexe a donc été adopté en début d'année pour réintégrer les résultats ainsi que l'actif et le passif au budget principal.

Ce budget ne présente pas d'investissement en 2016. Les dépenses réalisées sur l'année concernent des réparations sur le réseau de fibre et la consommation d'électricité nécessaire au fonctionnement du réseau de fibre optique. Les recettes proviennent principalement de la redevance d'utilisation du réseau et de la location de fourreaux.

Chapitre	Intitulé	CA 2015	BP 2016	CA 2016
011	Charges à caractère général	5 220,17	17 923,00	5 476,78
022	Dépenses imprévues (exploitation)	0,00	475,62	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1,07	361,21	351,21
TOTAL DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT		5 221,24	18 759,83	5 827,99

Chapitre	Intitulé	CA 2015	BP 2016	CA 2016
002	Résultat d'exploitation reporté (excédent ou déficit)	0,00	7 862,83	0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestations de services, marchandises	7 572,86	10 887,00	11 340,50
75	Autres produits de gestion	0,00	10,00	0,00
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		7 572,86	18 759,83	11 340,50

Résultat	5 512,51
Reprise résultat N-1	7 862,83
Résultat total N	13 375,34

Le résultat de fonctionnement de 2016 s'élève à **13 375,34 €**.